



Date de Convocation : 22 février 2023

Excusés : 1

Nombre de conseillers en exercice : 14/15

Procurations : 4

Nombre de conseillers présents : 9

Effectif valable : 9 + 4 procurations /14

DELIBERATIONS

1. 2023-1 : Autorisation au Maire de signer une convention de mise à disposition de la commune de Saint Martin de Castillon à la Commune de Viens.

Adoptée à la majorité

2. Autorisation au Maire de signer une convention de mise à disposition de la commune de Viens à la Commune de Saint Martin de Castillon.

Adoptée à la majorité

3. 2023-3 : Autorisation au Maire de signer une convention de partenariat avec la Communauté de Communes du pays d'Apt Luberon dans le cadre de la convention habitat à caractère multi sites CCPAL-EPF PACA.

Adoptée à la majorité

Date d'affichage : le 8 mars 2023

Le Maire,
Frédéric Roux.



REPUBLIQUE FRANCAISE - COMMUNE DE VIENS

LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 1^{er} mars 2023 à 18h00
